

Les mesures d'accompagnement

- **Navette-bus vers la gare de La Bonneville**
Une navette-bus permettra d'acheminer les usagers le désirant depuis Arnières-sur-Iton jusqu'à la gare SNCF de La Bonneville-sur-Iton. Elle poursuivra ensuite son chemin vers la ZI de la Madeleine en traversant les Baux Sainte-Croix. Cette navette sera gratuite pour les usagers qui devront pour autant s'acquitter ensuite de leur titre de transport SNCF.
- **Adaptation du réseau de bus du GEA**
Le Grand Évreux Agglomération adapte la circulation des bus sur les lignes n° 5 et n° 10. Les horaires des lignes 5 et 10 seront modifiés en heures de pointe du matin et du soir. La ligne 5 sera coupée en deux en heure de pointe du matin :

→ ligne Le Moussel/Gare et Gare/Caer

Ces adaptations sont valables durant le temps de fermeture du chemin Potier.

Plus de renseignements : www.transurbain.com

- **Recours au covoiturage**
Les automobilistes sont encouragés à recourir au covoiturage. Pour leur en faciliter l'organisation, ils pourront consulter le site internet dédié mis en place par le Conseil Général de l'Eure :

www.covoiturage27.net

- **Présence de la police aux carrefours**
Afin de fluidifier et d'apaiser la circulation, les forces de police seront présentes, régulièrement, aux carrefours les plus sensibles.
- **Pour plus de renseignements :**
Consulter le site internet de la DREAL de Haute-Normandie

www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr
→ rubrique « transports et déplacements »

- **Posez vos questions :**
deviation.evreux@developpement-durable.gouv.fr

La déviation sud-ouest d'Évreux

La déviation sud-ouest permettra de boucler le contournement sud de l'agglomération ébroïcienne et de détourner le trafic du centre-ville, améliorant ainsi le cadre et la qualité de vie des habitants.



Cette nouvelle section de voie express doit traverser la forêt d'Évreux depuis l'actuel giratoire des Fayaux, puis franchir la vallée de l'Iton jusqu'à Saint-Sébastien de Morsent et ses coteaux pour se raccorder enfin à la déviation de Parville, au niveau du carrefour de Cambolle (hôpital général).

La déviation sud-ouest en quelques chiffres :

- 7,3 km à 2x2 voies à chaussées séparées,
- 5 points d'échange avec les voiries secondaires,
- 16 ouvrages d'art, dont un viaduc de 210 m,
- 50 hectares de forêt reconstitués,
- de multiples mesures environnementales.

Partenariat

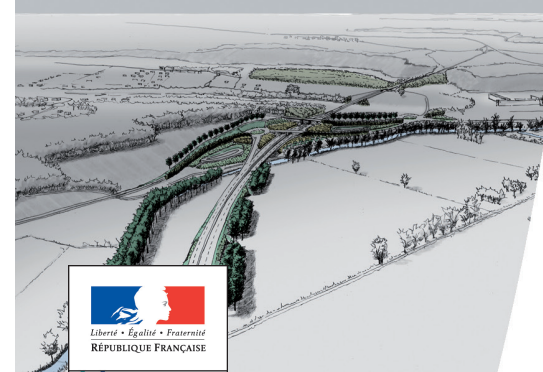
La déviation sud-ouest d'Évreux est une opération financée par l'État (58,6 %), la Région Haute-Normandie (27,7 %), le Département de l'Eure (6,3 %) et le Grand Évreux Agglomération (7,4 %).



DÉVIATION SUD-OUEST D'ÉVREUX Les travaux commencent !



A partir de fin avril, les conditions de circulation évoluent.



Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr

En quoi consiste les premiers travaux ?

La future déviation sud-ouest passera sous la voie ferrée Paris-Caen-Cherbourg. Il est donc nécessaire de construire un nouveau pont ferroviaire qui sera mis en place lors du week-end de Pâques 2015.

Une plateforme sera donc aménagée dès 2014 pour permettre la préfabrication de ce nouveau pont tout à côté du passage déjà existant.



Pourquoi fermer le chemin Potier ?

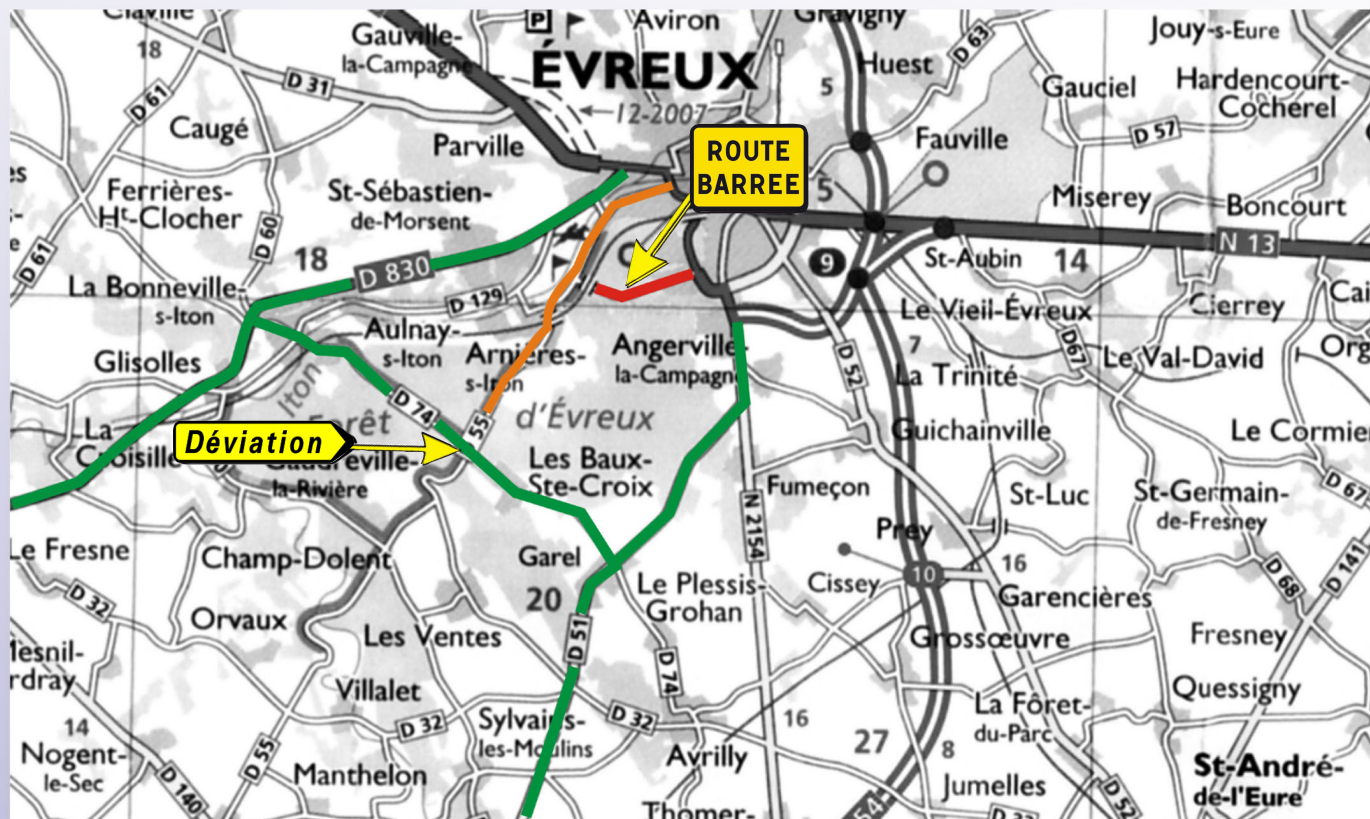
Les premiers travaux de terrassement vont générer de nombreux mouvements d'engins de chantier et de camions. Le chemin Potier est étroit et les enjeux de sécurité ne permettent pas de faire cohabiter ces passages fréquents de véhicules lourds avec le trafic automobile habituel.

Quelle est la période concernée ?

Le chemin Potier sera ainsi fermé à la circulation automobile du 28 avril au 8 août 2014.

Il sera ensuite réouvert à la circulation pendant plusieurs mois durant lesquels le futur pont ferroviaire sera construit pour être ensuite glissé à son emplacement définitif les 4, 5 et 6 avril 2015.

En 2015, la rénovation complète du chemin Potier sera également engagée, et celui-ci devra à nouveau être fermé de mars à décembre 2015.



Fermeture du chemin Potier du lundi 28 avril au vendredi 8 août 2014

Les grands principes de cheminement pendant les travaux sont les suivants :

- le chemin Potier est totalement interdit à la circulation. Le parking de l'Allée Berthe reste toutefois accessible pour les usagers de la forêt,
- la RD 55, dans la traversée de la commune d'Arnières-sur-Iton reste circulable, mais d'accès restreint et limité aux seuls riverains et aux transports en commun afin de ne pas engorger l'entrée dans Évreux au niveau du quartier de Navarre,
- plus au sud, les automobilistes souhaitant pénétrer dans Évreux par la Madeleine sont encouragés à emprunter la RD 51 (route Damville-Évreux) voire même la RN 154 (voie express),
- au sud-ouest (depuis Breteuil ou Conches), les automobilistes souhaitant rejoindre le cœur de l'agglomération sont encouragés à rester en rive gauche de l'Iton (sur la RD 830).